

Projets de nouvelles lignes de tramway et de bus à haut niveau de service



Bilan de la concertation

La Métropole Européenne de Lille (MEL) vous convie à une **visioconférence de présentation du bilan de la concertation** des projets de nouvelles lignes de transport le **jeudi 7 juillet à 18h00**.

Le projet a été approuvé au Conseil Métropolitain du 24 juin 2022. Cette concertation permet de restituer les enseignements de la concertation et de faire part des orientations et engagements pris par la MEL pour la poursuite des projets

Lien pour s'inscrire :

<https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/participation-citoyenne/nouvelles-lignes-de-transport/> (
<https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/participation-citoyenne/nouvelles-lignes-de-transport/>)

Concertation du 21 février au 5 avril

Une concertation préalable est organisée pour une durée de six semaines à compter du 21 février 2022 sur quatre des projets du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT).

L'objectif est de recueillir l'avis des Métropolitains (grand public, riverains, associations d'utilisateurs...) sur les projets de nouvelles lignes de transports de :

- Tramway du pôle métropolitain de Roubaix-Tourcoing (
<https://www.lillemetropole.fr/grands-projets/grands-projets-mobilite/schema-directeur-des-infrastructures/>);
- Tramway du pôle métropolitain de Lille et de sa couronne (
<https://www.lillemetropole.fr/grands-projets/grands-projets-mobilite/schema-directeur-des-infrastructures/>);

- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Villeneuve-d'Ascq - Marcq-en-Barœul (<https://www.lillemetropole.fr/grands-projets/grands-projets-mobilite/schema-directeur-des-infrastructu>);
- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Lille - Villeneuve-d'Ascq (<https://www.lillemetropole.fr/sdit-projets-de-bus-haut-niveau-de-service-bhns-lille-villeneuve-dascq>).

Le bilan qui en sera dressé enrichira la suite des projets (tracés précis, procédures...) et notamment le programme des études de maîtrise d'œuvre qui pourraient ainsi être menées dès 2023.

Comment donner son avis ?

1. Sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL (<https://participation.lillemetropole.fr/>)
2. Lors des rencontres d'informations et d'échanges organisées dans les territoires concernés par les projets.

L'ensemble des informations relatives aux modalités précises de ces rencontres (date et lieux des événements de la concertation...) sera disponible sur la plateforme citoyenne de la MEL (<https://participation.lillemetropole.fr/>) .

Les principaux rendez-vous :

- réunion d'ouverture le 21 février en visioconférence (informations et inscriptions sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL (<https://participation.lillemetropole.fr/>)) ;
- réunions publiques par projet du 1er au 8 mars :
 - une réunion publique sur le tramway du pôle métropolitain Lille et sa couronne
 - une réunion publique sur le tramway du pôle métropolitain de Roubaix - Tourcoing
 - une réunion publique sur le BHNS Lille – Villeneuve d'Ascq
 - une réunion publique sur le BHNS de Villeneuve d'Ascq – Marcq-en-Barœul
- ateliers participatifs par secteur du 9 mars au 4 avril ;
- réunion de clôture le 5 avril en visioconférence.

Pourquoi une concertation préalable ?

C'est une étape fondamentale pour :

- informer sur le projet et échanger avec l'ensemble des personnes concernées ;
- recueillir d'éventuelles observations ou demandes permettant d'enrichir l'élaboration du projet (concertation sur l'opportunité, les objectifs et caractéristiques des projets, les tracés et leurs éventuelles variantes...).

Conformément à la Charte de la Participation Citoyenne votée par la MEL le 2 décembre 2016, et actualisée le 28 juin dernier, les modalités* des concertations garantissent au public l'accès aux informations pertinentes permettant sa participation effective. Elles lui garantissent également d'être informé de la prise en compte des observations et propositions dans la décision.

**Retrouvez les modalités de concertation sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL (<https://participation.lillemetropole.fr/>)*

Le Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT)

Il a été adopté par les élus métropolitains en juin 2019.

Il comporte 27 projets de nouvelles liaisons, interconnexions et modes de transports collectifs.

Leur mise en œuvre nécessitera un investissement d'environ 2 milliards d'euros.

Plus d'infos sur le SDIT (<https://www.lillemetropole.fr/schema-directeur-des-infrastructures-de-transport>)